

“Pour répondre à certaines remarques sur les critères d'accès aux “Tours départementaux jeunes”, il est nécessaire de rappeler que ces épreuves constituent la **1ère étape qualificative** pour les championnats de France des jeunes. C'est donc pour cette raison que nous limitons la participation à un certain **index-seuil** pour les **benjamins et les minimes**. Les jeunes qui n'auraient pas encore cet index (ainsi que les autres!!!!!!!!!!) doivent donc s'entraîner et progresser grâce aux compétitions organisées **régulièrement** par leur **CLUB**, cellule de base pour la formation du jeune joueur....

D'autre part, les missions du comité départemental (CD), dans la stratégie de structuration sportive mise en place par la fédération et demandée par le ministère, sont axées prioritairement vers les jeunes de moins de 13 ans. C'est donc pour cela que les compétitions départementales accueillent **TOUS** ces jeunes en leur proposant de faire soit 18 trous si leur index est < 45 soit une série sur 9 trous pour les autres qui ne sont pas encore aptes à faire 18 trous (sinon, leur index serait inférieur...).

Cette structuration est à prendre en compte dans une logique de projet sportif qui tient compte de l'intérêt de l'enfant en priorité: est-il souhaitable de laisser faire 18 trous à un jeune qui est 50 d'index, obtenu en stableford, parfois sur 9 trous ou sur parcours court...???

La réponse est: **NON**!!!!!!!!!! L'objectif étant de permettre à l'enfant de progresser à son rythme....Et d'éviter qu'il fasse 128 coups voire parfois plus, et le dégouter définitivement du golf!!!!!!

Dans cette perspective et pour dynamiser la formation dans le club, le CD organisera la pratique sportive inter clubs de **TOUS** les jeunes de moins de 13 ans de **TOUT** niveau, contrairement à la Ligue qui n'accompagne que les moins de 17 ans de niveau inter-régional et national sur des épreuves régionales (type GP) ou nationales.

En revanche, après les avoir accompagnés jusqu'à 13 ans, le CD ne les prendra plus en charge ensuite. Car il devra réserver énergie et budget à la formation des nouveaux arrivants qui renouvèlent le vivier des tout jeunes...Mais ces jeunes ne sont pas “abandonnés” puisqu'ils sont toujours en **CLUB**!!!!!!!!!!”

-----  
Je sais que nous (l'ETR) avons encore à travailler sur la communication des info de nos actions et surtout **POURQUOI** nous le faisons...Car comme tu le sais, loin de nous l'idée de faire de “**l'élitisme**”!!!!!!!!!!

Les parents ont l'air d'oublier que, avant les compétitions départementales, 1ère étape des qualifications au championnat de France des jeunes, il y a également les compétitions de **CLUB**!!!!!!!!!! qui doivent constituer la première étape dans la formation du jeune joueur.....

Mickaël, Maheo